

Bron le, - 5 AVR. 2023

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE BRON**

SÉANCE DU 3 AVRIL 2023

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), dûment convoqués le 29 mars 2023, se sont réunis en séance plénière le 3 avril 2023 à 17h00.

Nombre total d'Administrateurs en exercice : 13

Président de séance

Monsieur Jérémie BREAUD, Président du CCAS

Membres du Conseil d'Administration présents : 8

Mesdames Valérie BOULARD, Martine CHAREYRE, Muriel ROBIC, Hélène MALLET,
Renée SASSY, Michelle CRETET, Françoise DUBOUCHET
Monsieur Michel MARANDEAU

Membres du Conseil d'Administration présents par procuration : 4

Madame Linda TABTE, pouvoir à Madame Valérie BOULARD
Monsieur Albert YOGO, pouvoir à Madame Muriel ROBIC
Monsieur Rémi COURT, pouvoir à Madame Hélène MALLET
Madame Marie-Claude FAGUIN, pouvoir à Madame Michelle CRETET

Assistaient par ailleurs:

Monsieur PELISSERO, Mesdames Marie-Anne BRETON, Véronique BERARD,

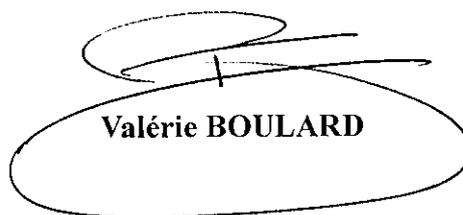
Monsieur Jérémie BREAUD ouvre la séance à 17h00, le quorum étant atteint.

Au cours de sa séance, l'assemblée délibérante à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte-rendu du conseil d'administration du 27 février 2023

- **DECLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par Madame Valérie CHANAL, trésorière du C.C.A.S. de Bron, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve.
- **APPROUVE** les résultats du compte administratif 2022 tels que présentés dans la délibération.
- **DONNE** tous pouvoirs au président du CCAS pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.
- **AFFECTE** le résultat de l'exercice 2022 du budget principal et des budgets annexes dans les conditions exposées dans la délibération.
- **DONNE** tous pouvoirs au président du CCAS pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.
- **APPROUVE** le budget primitif 2023 du CCAS, celui de la résidence « Marius Ledoux », celui de la résidence « Les Quatre Saisons » ainsi que celui du service d'aide à domicile.
- **ADOpte** les tarifs des prestations de lavage et séchage du linge au sein de la résidence Marius Ledoux.
- **FIXE** au 1^{er} mai 2023 la date de mise en application de ces tarifs.

Pour le Maire, Président du C.C.A.S.
L'Adjointe déléguée aux Affaires
sociales
aux Solidarités et au logement,



Valérie BOULARD